

GRILLE TARIFAIRES année 2022

*Apprendre la Langue des Signes Française Langue Seconde
Valable au 01/06/2022*

Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	15,00 €
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Coût pédagogique

VISUEL-LSF PAYS DE LA LOIRE	Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à B2.6 (600 heures)
Auto-financement	Tarif plein	7,80 €/h	234,00 €
	Tarif réduit *	6,70 €/h	201,00 €
Formation professionnelle continue CPF, CPF de transition, Plan de développement des compétences	19,00 €/h	570,00 €	11 400,00 €

*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Personne sourde dans votre entourage familial proche.

Pour les prises en charge via prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, Agefiph, etc.), les formations en intra-entreprise, veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation.

L'usage du CPF est conditionné par l'inscription au passage du DCL. Les droits d'inscription si afférents sont compris dans le coût indiqué sur le site.

Association non assujettie à la TVA Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

Document non contractuel